

Avis de constitution

SOCIETE « LE BON FERMIER OBV »

Siège ABIDJAN COCODY ; ANGRE PRES DE L'EGLISE
UNIVERSEL SIEGE ANGRE ; LOT 4413, ILOT 346 ; SECTION
00 ; PARCELLE 00., Lot 4413, Ilot 346

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE BON FERMIER OBV »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- AVICULTURE
- PORCHERIES
- PISCICULTURES
- VENTE D'ALIMENTS DE CROISSANCE POUR VOLAILLES ET BETAILS ;
- VENTE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET EQUIPEMENTS D'ELEVAGE
- DISTRIBUTEUR ET GROSSISTE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;
- Et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant
directement ou indirectement à
l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension
ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ; ANGRE PRES DE L'EGLISE
UNIVERSEL SIEGE ANGRE ; LOT 4413, ILOT 346 ; SECTION
00 ; PARCELLE 00., Lot 4413, Ilot 346

Dirigeant(s) M KOUAME NORGIL STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08860 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52539/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

